



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Francophonie à mi-parcours
de la réalisation du Programme 2030

Rapport sur l'état de la mise en œuvre des ODD dans l'espace francophone

Résumé



COMITÉ ÉDITORIAL ET COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :

Cécile Martin-Phipps, Directrice IFDD

Coordination :

Tounao Kiri, Coordinateur Principal, IFDD

Marcel Kodjo Klassou, Spécialiste de programme, IFDD

Talulah Essam, Attachée de programme, IFDD

Auteurs :

David Tremblay, Ph. D, Expert en développement durable, Canada

Marie-Josée Houenou, Experte en développement durable, Côte-D'Ivoire

Service de communication de l'IFDD :

Yves Testet, Chargé de communication, IFDD

ISBN (Format imprimé) : 978- 89481-378-2

ISBN (PDF) : 978-89481-377-5

Le document est consultable sur le site de l'IFDD :

<https://www.ifdd.francophonie.org/publications/>

Ce document a été préparé par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et ne représente pas nécessairement le point de vue de celle-ci.

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

200, Chemin Sainte-Foy, bureau 1.40, Québec (Québec) G1R 1T3, Canada

T (418) 692-5727 . ifdd@francophonie.org . ifdd.francophonie.org

Tous droits réservés. © 2023 Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Le présent document et son contenu sont protégés par le droit d'auteur et, sauf indication contraire, sont la propriété exclusive de l'IFDD.

Aucune œuvre dérivée de ce document ne peut être créée, sans l'autorisation écrite de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).

TABLE DES MATIÈRES

Comité éditorial et comité de rédaction	1
Mot de la Secrétaire générale de la Francophonie	3
Contexte	5
Méthodologie.....	6
Bilan	8
Les bonnes pratiques des ODD de la Francophonie.....	12
Quelques exemples détaillés de bonnes pratiques	18
Bonne pratique sur les ODD, BÉNIN	18
Bonne pratique sur les ODD, FRANCE.....	20
Défis et recommandations.....	21
Les défis.....	21
Les recommandations	23
Conclusion	27

MOT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au moment où nous entamons la seconde moitié de la décennie qui a été fixée pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD), il est devenu impératif de reconnaître que le temps est notre bien le plus précieux et limité. L'horloge tourne et les défis complexes qui confrontent notre planète et ses habitants exigent que nous agissions avec une détermination sans faille.

L'ouvrage sur l'état de la mise œuvre des ODD dans l'espace francophone est le fruit d'efforts collaboratifs et d'une mobilisation des États et gouvernements membres de la Francophonie. Il reflète la volonté commune de mettre en œuvre les ODD dans notre espace partagé, en s'attaquant aux problèmes qui touchent les populations les plus vulnérables et en posant les jalons d'un avenir plus juste et durable.

Il n'y a jamais eu de moment plus urgent pour accélérer nos actions. Les défis auxquels nous faisons face, qu'ils soient d'ordre sanitaire, environnemental, économique ou social, ne connaissent pas de frontières et ne peuvent être résolus que par une coopération mondiale franche et solidaire. Dans cette perspective, nous devons reconnaître l'importance de renforcer nos capacités à tous les niveaux, de mobiliser les financements nécessaires et de mettre en œuvre des actions concrètes qui ne laissent personne de côté.

Les femmes et les jeunes sont les véritables acteurs du changement dans notre société. Nous devons leur offrir les outils et les opportunités pour qu'ils puissent contribuer pleinement à la réalisation des ODD. C'est seulement en investissant dans leur potentiel et en leur donnant une voix que nous pourrions bâtir un avenir durable et inclusif.

Cet ouvrage poursuit deux objectifs principaux. Le premier consiste à fournir des messages clés et des recommandations concrètes pour une Francophonie au « rendez-vous des ODD en 2030 ». Le second consiste à partager quelques bonnes pratiques inspirantes qui encouragent le passage à l'action dans la mise en œuvre des ODD. Il est le résultat de la contribution de nos États et gouvernements membres, ainsi que des experts francophones dont l'analyse fine et les connaissances ont permis de rédiger ce précieux recueil.

À cet effet, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage. Votre engagement envers les valeurs de la Francophonie et votre détermination à transformer les promesses des ODD en réalités tangibles sont une source d'inspiration pour nous tous.

Ensemble, nous pouvons créer un avenir durable, équitable et prospère pour les générations actuelles et futures. Ensemble, la Francophonie pourra faire la différence. En lisant ces pages, j'espère que vous serez inspirés à agir avec conviction et à œuvrer pour un monde meilleur.



Louise Mushikiwabo
Secrétaire générale de
l'Organisation internationale de la Francophonie

CONTEXTE

À travers ses États et gouvernements membres, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) joue un rôle actif dans le suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et des Objectifs de développement durable (ODD). Elle soutient notamment ses États et gouvernements membres dans ce processus en encourageant des examens mutuels de leurs rapports nationaux volontaires, favorisant ainsi le partage de leurs expériences et bonnes pratiques en matière de développement durable.

À mi-parcours de la réalisation du Programme 2030, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, a élaboré un rapport sur l'état de la mise en œuvre des ODD dans l'espace francophone. Cette contribution tangible de l'OIF sera présentée lors du Sommet sur les ODD prévu les 18 et 19 septembre 2023, sous l'égide de l'Assemblée Générale des Nations unies.

Ce rapport a pour objectifs de :

- Présenter l'état de la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD dans l'espace francophone ;
- Présenter des exemples de bonnes pratiques des États et gouvernements membres de l'OIF pour l'ensemble des ODD ;
- Fournir des orientations pour répondre aux enjeux et défis de la mise en œuvre des ODD dans l'espace francophone ;
- Formuler des messages clés de la Secrétaire générale de la Francophonie en faveur d'un plaidoyer pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 sur le développement durable dans l'espace francophone.

MÉTHODOLOGIE

Les différentes sections du bilan reposent sur des méthodologies variées, et les États et gouvernements membres de l'OIF ont contribué de diverses manières. Les points focaux développement durable de la Francophonie ont été mobilisés, et des ateliers ainsi que des événements parallèles en marge de grands sommets internationaux ont été organisés. L'objectif de ces échanges était de partager un maximum d'informations, de manière à ce que le contenu de ce bilan reflète fidèlement l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans l'espace francophone.

1.1 BILAN DES RAPPORTS NATIONAUX VOLONTAIRES

Tous les rapports nationaux volontaires (RNV) déposés sur le site internet du Forum politique de haut-niveau sur le développement durable des Nations unies¹ par les États membres de la Francophonie ont été utilisés pour le bilan.

Ils ont été analysés avec le logiciel WordStat (Provalis Research, 2019) en utilisant un dictionnaire spécialement élaboré en fonction du contenu du Programme 2030, afin d'effectuer une recherche par mots-clés. L'analyse des RNV a été menée pour repérer les correspondances entre leur contenu et les cibles des ODD. Une analyse quantitative régionale de l'atteinte des cibles des ODD a également été réalisée.

1.2 IDENTIFICATION DES BONNES PRATIQUES

Pour l'identification des bonnes pratiques, les points focaux des États et gouvernements membres de la Francophonie ont été sollicités. Des canevas pour l'identification d'actions ou de politiques porteuses permettant d'atteindre les ODD leur ont été distribués. Ces canevas visaient à recueillir des informations sur les bonnes pratiques dans l'espace francophone. Un résumé de bonnes pratiques associées à chacun des ODD couverts par les canevas a été réalisé.

¹ <https://hlpf.un.org/countries>

Une sélection des meilleures pratiques a été effectuée sur la base des critères suivants :

- L'impact positif sur le principal ODD
- La répliquabilité
- La capacité d'accélération, c'est-à-dire le potentiel à atteindre plusieurs cibles ou ODD par le biais de synergies
- L'identification de résultats concrets

1.4 IDENTIFICATION DES OBSTACLES ET DÉFIS À LA MISE EN ŒUVRE DES ODD

L'identification des obstacles et des défis à la mise en œuvre des ODD a été réalisée à la lecture des RNV. Pour enrichir cette section du bilan, la littérature scientifique et grise portant sur la mise en œuvre du Programme 2030 a été consultée. Les points focaux développement durable de l'OIF ont également partagé leurs réflexions sur les obstacles et défis lors de la Rencontre des points focaux développement durable de la Francophonie qui s'est tenue à Cotonou au Bénin, en juin 2023.

1.5 MESSAGES CLÉS

L'analyse de l'ensemble des données recueillies a permis de proposer une série de messages clés. Ces derniers ont été affinés à la suite des discussions tenues lors de la Rencontre des points focaux développement durable de la Francophonie à Cotonou. Une version préliminaire de ces messages a également été présentée lors d'un événement parallèle organisé par l'IFDD/OIF lors du Forum politique de haut-niveau sur le développement durable au siège des Nations unies à New York en juillet 2023.

BILAN

Le Rapport sur les objectifs de développement durable 2023 des Nations unies² présente les résultats d'un examen des progrès réalisés sur les ODD en se basant sur les données disponibles pour 140 cibles sur 169 (Figure 1). **Seulement 15 %** des cibles sont atteintes ou en bonne voie. Bien qu'il ne soit pas possible d'isoler les membres de la Francophonie dans ce portrait, le constat global est inquiétant et rien ne laisse présager que la situation est différente dans l'espace francophone.

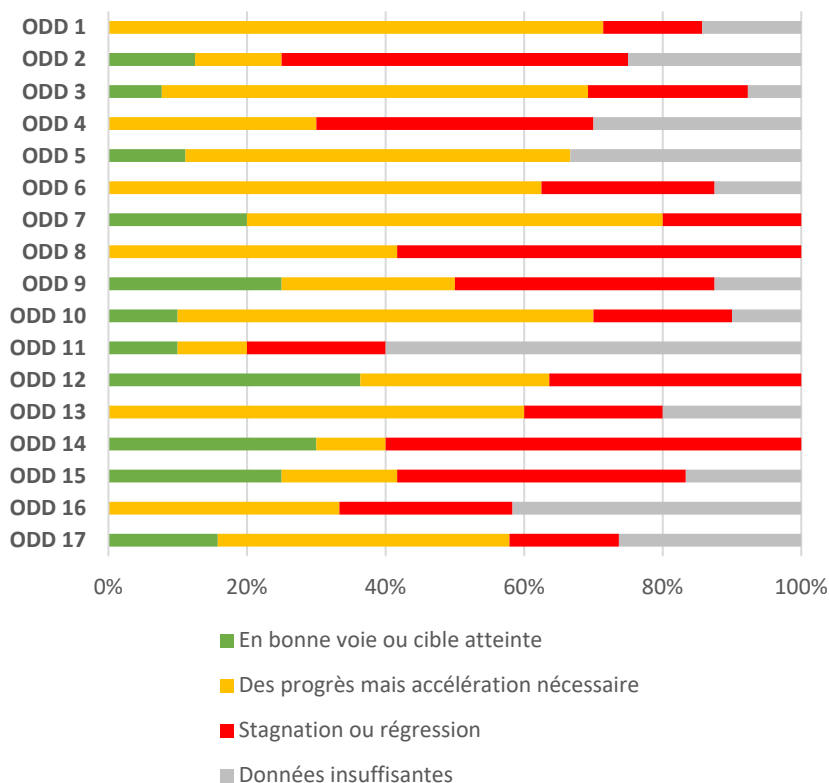


Figure n°1 Point sur les 17 ODD en fonction des cibles évaluées, en 2023 ou selon les données les plus récentes. Source : Rapport sur les objectifs de développement durable 2023, Nations unies

² <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/>

Une analyse a été faite des rapports nationaux volontaires de 48 États membres. La **couverture moyenne des cibles des ODD** dans les pays francophones (Figure 2) se situe à **51,4 %**. L'ODD le plus couvert par l'ensemble des États et gouvernements membres de l'OIF est l'**ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable)** avec un taux de **65 %** suivi par l'**ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces)** avec **63 %**, et par l'**ODD 4 (Éducation de qualité)** avec une couverture moyenne de **61 %**. L'**ODD 14 sur la vie aquatique** est le **moins couvert** avec un taux de **31 %** mais cette donnée est fortement influencée par l'inclusion des pays sans littoral qui, majoritairement, ne prennent pas en compte cet ODD dans leur RNV.

Les pourcentages de couverture de cinq ODD se trouvent sous la barre des 50 % : ODD 2 (Faim zéro) et ODD 10 (Inégalités réduites) à 46 % ; ODD 12 (Consommation et production responsables) à 43 % ; ODD 17 (Partenariat) à 36 % ; ODD 14 (Vie aquatique) à 31 %.

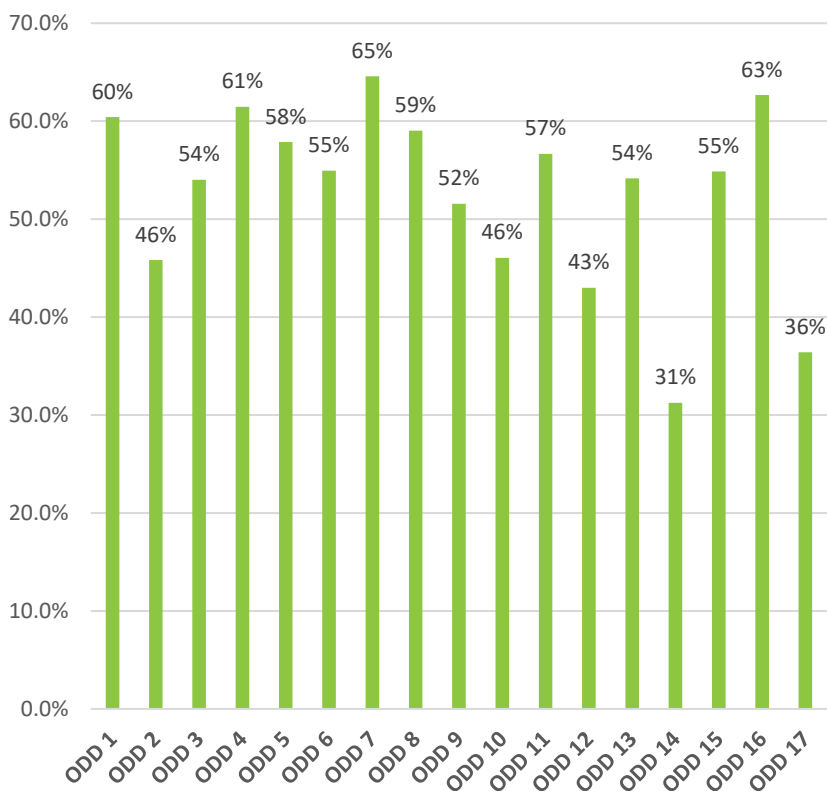


Figure n°2 Couverture moyenne des cibles des ODD pour l'ensemble des États et gouvernements membres de l'OIF

Pour chacun des RNV, le nombre de cibles opérationnelles³ et celles de mise en œuvre⁴ touchées a été comptabilisé. **La moyenne des cibles touchées par les États et gouvernements membres de l'OIF s'établit à 87 cibles (67,1 cibles opérationnelles et 19,9 cibles de mise en œuvre).** La figure 3 nous permet de constater que la moyenne des cibles touchées augmente en fonction du niveau de revenu des membres. Ainsi, les membres de l'OIF ayant un faible niveau de revenu sont ceux qui, en moyenne, abordent le moins de cibles tandis que ceux ayant un niveau de revenu élevé sont ceux dont les moyennes de cibles touchées sont les plus élevées. Cette observation s'applique à l'ensemble des cibles, tant aux cibles opérationnelles qu'aux cibles de mise en œuvre.

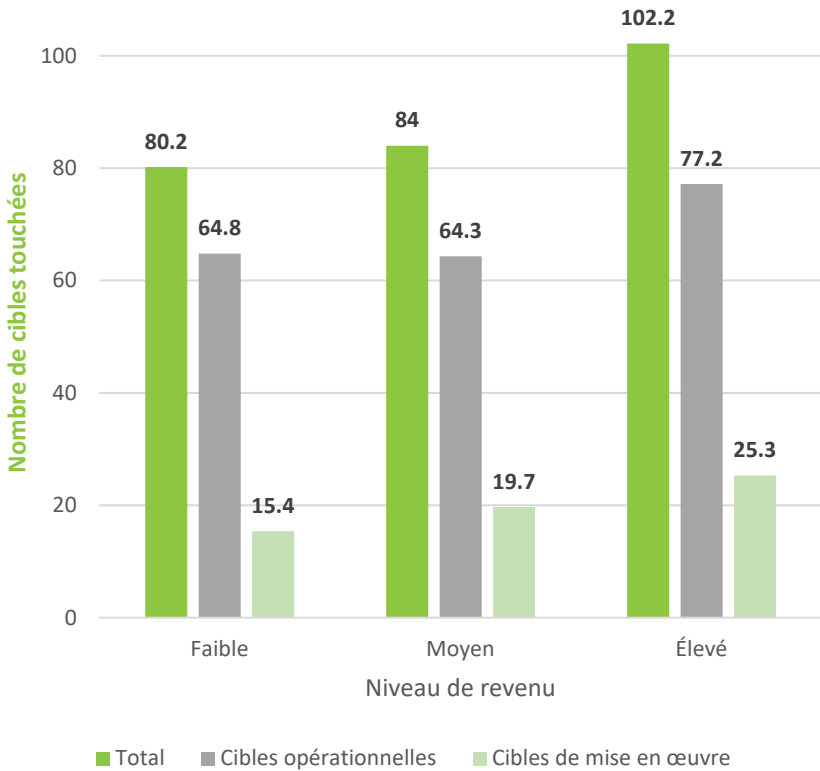


Figure n°3 Quantité moyenne de cibles touchées en fonction du niveau de revenu

³ Le programme 2030 compte 107 cibles opérationnelles réparties dans les ODD 1 à 16. Il s'agit des cibles numériques : 1.1; 2.2; 13.3, etc. à l'exception des 19 cibles de l'ODD 17.

⁴ Le Programme 2030 compte 62 cibles de mise en œuvre. Il s'agit des cibles alphanumériques (1.a; 2.c, etc.) des ODD 1 à 16 et des 19 cibles de l'ODD 17 (17.2; 17.19, etc.).

Toutefois, lorsqu'on isole la couverture des cibles opérationnelles pour les ODD 1 à 16 en fonction du niveau de revenu (figure 4), on observe que **les États ayant un niveau de revenu faible touchent en moyenne plus de cibles pour les ODD 1 (Lutte contre la pauvreté), 2 (Faim zéro), 5 (Égalité des genres), 13 (Lutte aux changements climatiques) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces)**. De ces ODD, les trois premiers sont en continuité directe avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Il est à noter que les plus grands écarts de couverture des cibles se trouvent dans l'ODD 14 où 35,7 % et l'ODD 12 où 35,6 % séparent les pays à faible niveau de revenu de ceux à revenu élevé.

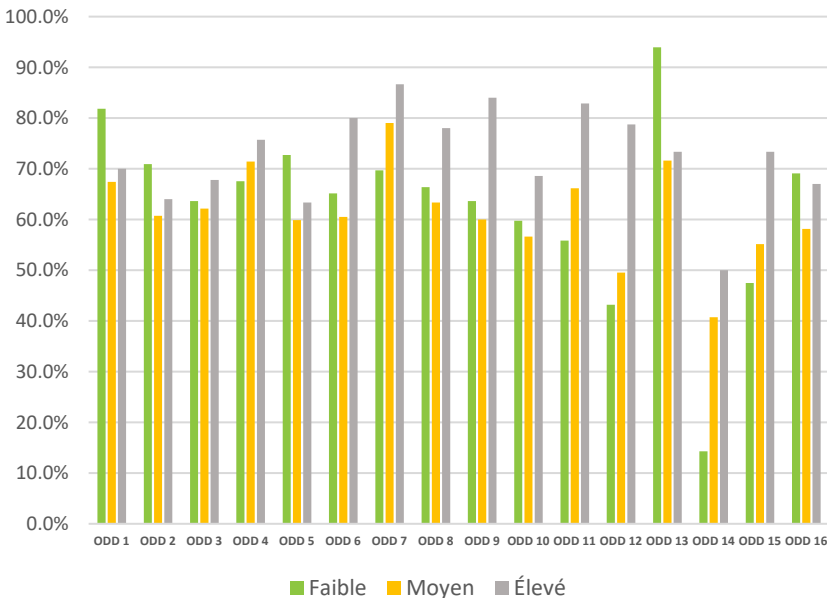


Figure n°4 Pourcentage de couverture des cibles opérationnelles des ODD en fonction du niveau de revenu

L'analyse de la couverture des cibles en fonction des cinq (5P) piliers du Programme 2030 (figure 5) révèle une répartition inégale qui peut varier en fonction du niveau de revenu des États membres de l'OIF. Dans un premier temps, nous constatons que les cibles du pilier « Population » sont les plus couvertes pour les trois niveaux de revenu. Cette observation est également valable pour le pilier « Partenariat », dont les cibles sont les moins couvertes, indépendamment du niveau de revenu. Par ailleurs, à l'exception des piliers « Population » et « Paix », le pourcentage de couverture des cibles augmente en fonction du niveau de revenu. La différence la plus marquée se situe dans le pilier « Planète », où un écart de 26 % sépare la couverture des pays à faible revenu de celle des pays à revenu élevé.

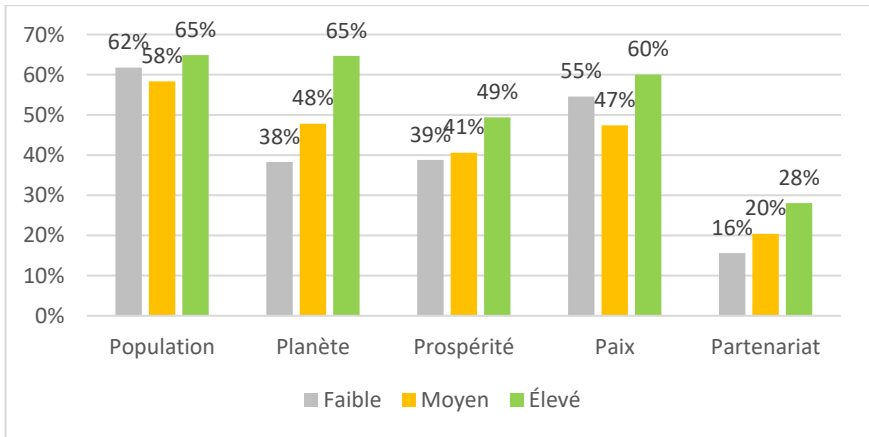


Figure n°5 Pourcentage de la couverture des cibles liées aux 5 piliers du Programme 2030 en fonction du revenu

LES BONNES PRATIQUES DES ODD DE LA FRANCOPHONIE

Dans le contexte de la réalisation d'un état d'avancement de l'atteinte des ODD dans l'espace francophone, **vingt-neuf États et gouvernements membres de la Francophonie ont partagé des bonnes pratiques** (tableau 1). Quarante bonnes pratiques ont été identifiées ou reçues, touchant en majorité l'ODD 1, 7 et 13. De plus, plusieurs bonnes pratiques partagées ont un impact sur l'ensemble des ODD. En revanche, concernant les ODD 6, 8, 9, 10, 11, 12, peu de bonnes pratiques ont été reçues ou ont été identifiées comme nécessitant un renforcement.

Principaux ODD	États ou gouvernements	Actions (projets, politiques, stratégies)
<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> 	Cambodge	<p>Le programme d'identification des ménages pauvres (IDPoor) et le programme de protection sociale sont considérés comme des programmes de bonnes pratiques au Cambodge</p> 
	Égypte	<p>Initiative pour une vie décente</p> 
	Québec (Canada)	<p>Les Alliances pour la solidarité</p>
	Tchad	<p>Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA)</p>
<p>2 FAIM «ZÉRO»</p> 	Haïti	<p>Programme sectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnel</p>
<p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> 	Principauté d'Andorre	<p>Éducation au Développement Durable et élaboration et mise en œuvre de la Stratégie andorrane d'éducation environnementale pour le développement durable</p>
	Canada	<p>Campagne Ensemble pour l'apprentissage</p> 

Principaux ODD	États ou gouvernements	Actions (projets, politiques, stratégies)
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	Canada	Programme Voix et leadership des femmes (VLF)
	Gabon	Programme Gabon Égalité
	Grèce	Nannies of the Neighborhood (Nounous du quartier)
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	France	« L'eau pour tous les ODD » « Water4allSDGs »
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Cameroun	Promotion de Foyers améliorés en zone sahélienne
	Grèce	GR-eco Islands, Chalki 
	Madagascar	« Promotion des énergies alternatives (réchaud à gaz avec bouteille, biogaz communautaire, briquette de charbon et énergie solaire pour les ménages) à Madagascar »
	Sénégal	« Transfert de Technologies: Production de Matériaux d'Isolation thermique à base de Typha au Sénégal »
10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	Djibouti	Lutter contre les conditions de vie précaires de la communauté dans la région d'Obock 
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Grèce	Housing and work for the homeless (Logement et travail pour les sans-abri)
	Madagascar	Promotion de villages écologiques à Madagascar

Principaux ODD	États ou gouvernements	Actions (projets, politiques, stratégies)
----------------	------------------------	---



Côte d'Ivoire	<p>La Journée Universitaire pour le Développement Durable (JUDD)</p> 
Liban	Facilité d'investissement vert du Liban
Maroc	<p>L'adoption de la politique marocaine de lutte contre les changements climatiques</p> 
République démocratique du Congo	Renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des femmes et des enfants aux changements climatiques/PANA AFE en République démocratique du Congo
Togo	<p>Projet Eco-Villages au Togo</p> 



Madagascar	Planification Spatiale Maritime (PSM)
------------	---------------------------------------



Union des Comores	Projet de mise en place d'un système plus vaste et fonctionnel d'aires protégées (APs) en Union des Comores
Madagascar	Développement du mécanisme de Paiements des Services Écologiques à Madagascar

Principaux ODD	États ou gouvernements	Actions (projets, politiques, stratégies)
<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p> 	<p>Cameroun</p>	<p>Campagnes d'établissement d'actes de naissance «un enfant, un acte de naissance»</p> 
<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> 	<p>Bénin</p>	<p>Eurobonds ODD</p> <p>« Inclure les enfants et adolescents non scolarisés les plus vulnérables pour accéder à une éducation de qualité en Géorgie »</p> 
<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> 	<p>Madagascar</p>	<p>Establishment of the Sustainable Development Goals National (Mise en place des objectifs nationaux de développement durable)</p> <p>Promotion de l'économie circulaire dans le secteur du textile et de l'habillement par la gestion durable des produits chimiques et des déchets</p>
<p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>  <p>14 VIE AQUATIQUE</p> 	<p>Madagascar</p>	<p>Partenariat pêche et environnement</p>
<p>2 FAIM «ZÉRO»</p>  <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> 	<p>Togo</p>	<p>Programme national d'alimentation scolaire intégrée basée sur la production locale, 2022-2027</p>


Principaux ODD	États ou gouvernements	Actions (projets, politiques, stratégies)
	<p>Belgique</p> <hr/> <p>Canada</p> <hr/> <p>Luxembourg</p> <hr/> <p>Macédoine du Nord</p> <hr/> <p>Roumanie</p> <hr/> <p>Fédération Wallonie-Bruxelles</p>	<p>L'intégration des ODD dans les notes de politique générale (au niveau fédéral)</p> <hr/> <p>Programme de financement des ODD</p> <hr/> <p>Stratégies développement durable du Luxembourg</p> <hr/> <p>Examen national volontaire</p> <hr/> <p>Postgraduate training and continuing professional development program: Public administration for sustainable development. (Programme de formation post-universitaire et de développement professionnel continu : Administration publique pour le développement durable)</p>  <hr/> <p>Mise en place d'un accompagnement à la transition écologique</p>

Tableau n°1 Bonnes pratiques partagées par les États et gouvernements membres de l'OIF⁵

⁵ La fiche détaillée des bonnes pratiques figure dans la version complète de l'ouvrage

QUELQUES EXEMPLES DÉTAILLÉS DE BONNES PRATIQUES

BONNE PRATIQUE SUR LES ODD, BÉNIN

Titre : EUROBONDS ODD DU BÉNIN

Source : Ministère de l'Économie et des Finances du Bénin (MEF), juillet 2022

Nature : Politique

Principal ODD impacté : ODD 17

Description : Le projet Eurobond ODD du Bénin consiste à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 par le recours à des instruments de financement innovants telles que les émissions d'obligations afin d'attirer des investisseurs.

OBJECTIF

Le projet vise à financer des actions en faveur des ODD.

ACTIONS

Le 15 juillet 2021, le Bénin a réalisé une première émission inaugurale d'obligations d'une valeur de 500 millions d'euros et d'une maturité de 12,5 ans sur le marché international, destinée au financement des projets à fort impact sur l'atteinte des cibles pertinentes des ODD. Cinquante-sept dépenses constituées principalement de projets, programmes et mesures sociales, ont été financées par le Gouvernement en collaboration avec les banques partenaires à hauteur de 485,4 millions d'euros. Le montant alloué à l'ensemble des projets retenus est réparti pour moitié en remboursement et l'autre en nouveau besoin de financement.

L'allocation des financements reposent sur quatre piliers : (i) Population, (ii) Prospérité, (iii) Planète et (iv) Partenariats, eux-mêmes déclinés en 12 catégories de dépenses éligibles et associées à des critères d'éligibilité prédéfinis.

RÉSULTATS CONCRETS

- Les principales catégories bénéficiaires de l'allocation sont : (i) Élargissement des services éducatifs et amélioration des capacités de prise en charge des élèves et étudiants (40,9%) ; (ii) Accès à l'eau potable et traitement des eaux usées (17,5%) ; (iii) Aménagement de cadres de vie et d'infrastructures durables pour tous (13,3%) ; (iv) Amélioration de la santé pour tous (7,6%) ; (v) Accès à une énergie bas-carbone, fiable et peu onéreuse (6,0%).

- 116 projets d'entrepreneurs agricoles bénéficiaires de facilités d'accès aux crédits pour un montant total de 8,4 millions d'euros dont 38 bénéficiaires de bonifications de taux d'intérêt et 40 bénéficiaires de la garantie pour avaliser les demandes de crédits des promoteurs ;
- Extension et densification du réseau de distribution d'eau potable de 321 km en 2017 à 859 km en 2021 pour les Communes d'Abomey, Bohicon, Agbangnizoun, Djidja, Za-Kpota, et Zogbodomey ;
- 4 791 patients composés d'enfants, d'adolescents, de jeunes et d'adultes dont 1 681 femmes enceintes bénéficient du suivi régulier et de la prise en charge pour la drépanocytose ;
- 13 mini centrales solaires photovoltaïques résilientes aux effets des changements climatiques installées touchant plus de 150 000 habitants ;
- 150 hectares de zone côtière reconstituée sur la période 2017-2021 ;
- Synergies entre les ODD.

Les objectifs de développement durable touchés par cette bonne pratique sont les suivants : Faim et agriculture (ODD 2), Santé (ODD 3), Éducation (ODD 4), Énergie (ODD 7), Travail décent et croissance économique (ODD8), Infrastructures (ODD 9), Villes et communautés durables (ODD 11), Consommation et production responsables (ODD 12), avec un accent particulier sur la Protection durable des écosystèmes marins et côtiers (ODD 14) et la Conservation de la biodiversité (ODD 15).

RÉPLICABILITÉ

La répliquabilité est tributaire d'un engagement politique fort, d'un système institutionnel dédié, d'un système de mobilisation et d'affectation des fonds mobilisés destinés exclusivement au financement de projets à caractère social et environnemental contribuant aux engagements du Bénin pour l'atteinte des ODD à travers le budget général de l'État, des rapports d'audit. Les limites de cette action pourraient résider en la difficulté ou en la faiblesse d'un système statistique pour la collecte, le traitement et l'analyse de données factuelles sur les différents secteurs ou domaines pour faciliter la production et la diffusion de statistiques officielles ou de rapports d'impact.

PARTENARIAT ET FINANCEMENT

Le document-cadre du projet s'aligne sur les dernières lignes directrices des obligations durables (Sustainability Bond Guidelines "SBG" - édition 2021) publiées par l'International Capital Market Association ("ICMA"). Par ailleurs, concomitamment à l'émission inaugurale, un premier partenariat entre la République du Bénin et le Réseau de solutions pour le développement durable des Nations unies (SDSN) a été mis en place créant une boucle de rétroaction et un contenu unique pour alimenter les rapports d'impact.

BONNE PRATIQUE SUR LES ODD, FRANCE

Titre : « [Water4allSDGs](#) » (« L'eau pour tous les ODD »)

Source : Point Focal ODD France

Principal ODD impacté : ODD 6

Nature : Application numérique

Description : Le Water4allSDGs a permis la création d'une application numérique qui part du constat que le Programme 2030 est souvent perçu comme complexe à appréhender dans toutes ses composantes par des non-spécialistes des ODD.

OBJECTIF

La méthodologie « *Water4allSDGs* » a été conçue pour permettre à tout porteur, ou partie prenante, de projet, action, stratégie ou politique du domaine de l'eau (au niveau local, national ou au niveau d'une entité publique ou privée) d'en évaluer rapidement (en moins d'une heure) les impacts (positifs et négatifs) sur l'ensemble des cibles des 17 ODD, sans avoir besoin de connaître le Programme 2030 et le détail des ODD.

ACTIONS

L'application a été conçue comme un outil d'évaluation des impacts sur les cibles ODD, aidant aux nécessaires arbitrages et à la décision de retenir, modifier, améliorer ou non, à tous ses stades de développement, un projet, ou l'une de ses composantes, au regard des ODD. Elle est accessible publiquement et gratuitement, en français et en anglais, à tous les acteurs de l'eau du monde entier (professionnels de l'eau, bailleurs de fonds, décideurs, collectivités territoriales, entreprises, ONG, grand public) (<https://water4allsdgs.org>).

RÉSULTATS

L'application rend ainsi visibles les contributions, positives ou négatives, d'un « projet » du domaine de l'eau aux différentes cibles des ODD. Les résultats de l'évaluation apparaissent sous forme de diagramme à barres permettant de visualiser immédiatement les ODD ou cibles des ODD impactés par le projet/action/stratégie/politique. Un détail explicatif est disponible pour chaque impact, permettant ainsi d'envisager des mesures correctives.

SYNERGIES ODD

L'application est un outil pédagogique et d'aide à l'arbitrage et à la décision qui permet, indirectement, de mettre en évidence les nombreuses interactions entre les ODD. Elle vise à permettre une meilleure compréhension et utilisation des ODD et du Programme 2030 dans les actions liées à l'eau, et ainsi d'éviter le « ODD-washing » et de respecter le caractère « systémique » du Programme 2030.

RÉPLICABILITÉ

La méthodologie innovante utilisée par l'application « *Water4allSDGs* » peut être utilisée pour d'autres secteurs que l'eau, ouvrant des perspectives très importantes en France et à l'étranger pour la création de nouvelles applications « *4allSDGs* » pour d'autres domaines d'activités (éducation, en cours de développement avec le soutien de l'UNESCO ; équipement et BTP ; déchets ménagers ; mobilité, etc.), favorisant ainsi une mise en œuvre opérationnelle du Programme 2030 et des ODD.

PARTENARIAT

L'application « *Water4allSDGs* » a été développée par le Partenariat Français pour l'Eau avec le soutien des Agences françaises de l'Eau (Agence de l'Eau Adour Garonne, Agence de l'Eau Artois Picardie, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Rhin Meuse, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, Agence de l'Eau Seine Normandie). Sa promotion est également portée par le Secrétariat sénégalais du Forum mondial de l'eau de Dakar et le Conseil mondial de l'eau. L'association SDG CHAMPIONS France a facilité la création d'applications du même type pour d'autres secteurs d'activités. L'application *Water4allSDGs* a été intégrée au Water Action Agenda présenté lors de la Conférence des Nations unies sur l'eau tenue fin mars 2023 à New York comme engagement pour permettre de faciliter l'atteinte des ODD par les acteurs de l'eau.

DÉFIS ET RECOMMANDATIONS

LES DÉFIS

L'analyse et les partages des partenaires permettent d'identifier plusieurs freins et défis dont voici les principaux :

La paix et la stabilité sont à la fois des conditions et des finalités du développement durable : « il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable » (ONU, 2015). Les conflits intra et interétatiques ont un impact significatif sur la mise en œuvre du développement durable à l'échelle internationale. Les conflits actuels n'affectent pas seulement les populations locales, mais leurs répercussions peuvent se faire ressentir à l'échelle mondiale. De plus, les déplacements de populations causés par les conflits exercent une pression accrue sur les ressources des pays d'accueil, nuisant ainsi

à la mise en œuvre des ODD, notamment dans les pays francophones. La paix, la démocratie et la participation citoyenne demeurent des enjeux.

L'accès aux ressources et aux financements entravent la capacité des États et des gouvernements à mettre en œuvre le Programme 2030. Ces ressources incluent les ressources renouvelables et non-renouvelables, les ressources financières et les capacités humaines. La question du **financement** est bien connue depuis l'adoption du Programme 2030. Comme le demande le Secrétaire général des Nations unies (SDG Report, 2023), les pays doivent s'engager à nouveau à mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba et à mobiliser les ressources et les investissements nécessaires pour atteindre les ODD. Cela inclut la prise en compte de nouveaux mécanismes financiers tels que les emprunts obligataires ODD.

En ce qui concerne les ressources humaines, les États et gouvernements doivent accélérer **le développement des capacités** nationales et locales pour l'intégration des ODD dans les mécanismes de planification, favorisant la cohérence des politiques et l'application d'une démarche systémique de durabilité. L'appropriation des outils pour renseigner les contributions des territoires à l'atteinte des ODD pose un problème de gouvernance important. Outre les besoins de synergies entre les structures impliquées dans la mise en œuvre et le suivi des ODD, la mise en place de réglementations plaidant en faveur de l'intégration des ODD dans la planification stratégique et la budgétisation soutiendra le renforcement des capacités. Il conviendrait également d'assurer une représentation des groupes vulnérables dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre des ODD.

L'accès à des données actualisées ou désagrégées constitue un autre enjeu bien connu pour lequel les avancées ne sont pas concluantes. Cette situation compromet le suivi efficace de la mise en œuvre des ODD. L'accès à des données de qualité est nécessaire pour mieux cibler les interventions prioritaires, mesurer les progrès et ajuster les actions entreprises afin de ne laisser personne derrière.

Le partenariat mondial doit passer à la vitesse supérieure. Les gouvernements doivent s'engager individuellement, mais le partenariat mondial doit inclure les populations vulnérables, les entreprises privées, la société civile, le secteur académique et de la science, les jeunes et les femmes, les autorités locales, etc. Ce partenariat doit englober des enjeux tels que la fracture numérique, l'économie et le commerce, le développement de technologies et le transfert technologique selon les besoins, le renforcement des capacités durables et la finance.

Pour les pays francophones, certains secteurs méritent une attention particulière, notamment le climat et la résilience, le renforcement des actions relatives à la restauration des écosystèmes et la biodiversité, ainsi que la promotion des modes de production et de consommation responsables, la promotion de l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations et les violences basées sur le genre.

La pandémie de COVID-19 a démontré la fragilité du système mondial dans son ensemble. Malgré quelques progrès modestes, les premières années de mise en œuvre des ODD ont généré des résultats encourageants en matière de réduction de l'extrême pauvreté, de mortalité infantile, de lutte contre le VIH et l'hépatite, d'accès à l'énergie, la part de l'énergie renouvelable dans le mix énergétique. De même, le chômage qui avait atteint son niveau d'avant crise financière de 2008. Ces résultats ont basculé après la COVID-19, qui s'est ajoutée aux crises politiques, aux conflits dans le nord et le sud, ainsi qu'aux catastrophes climatiques. Cette pandémie a mis en lumière la vulnérabilité de tous les pays, pas uniquement ceux en développement. Cela soulève donc le défi de résilience des systèmes gouvernementaux, sociaux résilients aux crises de tous types.

La sensibilisation et la communication sur les enjeux des ODD doivent être renforcées étant donné les avancées modestes pour la réalisation des ODD. Cela permettra de continuer à vulgariser les ODD au sein des institutions, mais aussi auprès des communautés.

LES RECOMMANDATIONS

Face à ces défis, les parties prenantes ont formulé plusieurs recommandations :

Paix et la stabilité

- Renforcer les mesures sur la question migratoire dans l'espace francophone.
- Favoriser les initiatives visant à consolider la paix.

Renforcement des capacités/gouvernance

- Soutenir l'intégration et la mise en œuvre des ODD au niveau local.
- Renforcer les capacités de tous les acteurs (niveaux national, infranational et local).
- Renforcer la synergie d'action avec les parties prenantes (secteurs public et privé, société civile, partenaires techniques et financiers, collectivités territoriales).
- Créer une plateforme d'échange en ligne sur les bonnes pratiques et les expériences entre les pays francophones.
- Fournir aux territoires et communes des outils pour mieux documenter leurs contributions à l'atteinte des ODD.
- Impliquer et mobiliser les communautés locales dans la mise en œuvre des ODD.

- Élaborer des programmes de formation destinés aux experts travaillant au sein des ministères chargés de mettre en œuvre du Programme 2030 au niveau local.

Accès aux ressources/financement

- Mener une réforme des banques multilatérales du développement pour mieux aider à l'opérationnalisation des ODD.
- Encourager la mobilisation et le développement de financements novateurs associant les secteurs public et privé (investissement à l'impact, contrats à impact de développement, "matching fund").
- Accroître la transparence des dépenses des institutions publiques et des entreprises pour mieux suivre les dépenses sur les ODD.

Accès aux données et suivi des ODD

- Élaborer des indicateurs communs pour les cibles des ODD dans l'espace francophone.
- Organiser régulièrement des enquêtes.

Fracture numérique

- Recourir aux technologies numériques pour résoudre le problème de la collecte de données.
- Utiliser la transformation numérique comme un moyen pour favoriser l'accélération de la mise en œuvre des ODD et comme levier pour un développement solidaire et soutenable.

Égalité des chances et promotion du genre

- Créer un observatoire francophone sur les discriminations et les violences portant sur le genre.
- Créer un réseau de parlementaires et d'élus locaux engagés dans la lutte contre les discriminations et les violences fondées sur le genre.
- Favoriser l'adoption d'approches sensibles au genre pour atteindre les cibles des ODD.

Partenariats

- Renforcer les partenariats multiacteurs, public-privé et la coopération à tous les niveaux, en particulier au niveau local, afin d'accroître l'impact des actions sur le terrain.
- Adopter une démarche participative et collaborative dans la mise en place de partenariats, tant au sein des secteurs qu'en ce qui concerne les mécanismes de financement et de développement.

- Encourager la coopération Nord-Sud et Sud-Sud pour la réalisation des ODD.

Sensibilisation/communication

- Promouvoir l'éducation au développement durable.
- Développer des programmes/campagnes de sensibilisation au DD.

MESSAGES CLÉS POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

L'OIF ainsi que ses membres doivent continuer à prendre position en faveur de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de la personne.

Les chefs d'États et des gouvernements membres de la Francophonie devront prendre des décisions audacieuses à très court terme pour renverser la tendance qui nous éloigne de l'atteinte des ODD et qui nous rapproche d'un point de basculement aux multiples incertitudes. Ces décisions nécessiteront du courage politique et un leadership ajusté aux enjeux contemporains.

Les États et gouvernements membres de la Francophonie et l'OIF ont un rôle crucial à jouer afin de réduire l'écart entre les pays dans la réalisation des ODD. À cette fin, il convient de prendre en considération les contextes spécifiques et culturels des différents États et gouvernements pour aligner les actions ODD aux politiques de chaque pays. L'audace des actions doit être à la hauteur des enjeux globaux afin d'assurer la résilience des systèmes gouvernementaux, sociaux et économiques face aux crises mondiales.

Les États et gouvernements membres de la Francophonie sont encouragés à soutenir les collectivités territoriales dans la localisation des ODD. Les villes et les communautés représentent le niveau de gouvernement le plus proche de la population et elles ont la capacité d'intervenir rapidement et concrètement sur les besoins de base.

Les États et gouvernements membres de l'OIF doivent s'engager à nouveau à mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba et à mobiliser les ressources et les investissements nécessaires pour atteindre les ODD. Les États et gouvernements membres sont encouragés à **faire vivre les valeurs de solidarité et de coopération de l'Organisation internationale de la Francophonie**. Ils sont également encouragés à **multiplier les partenariats** Nord-Sud, Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les domaines de l'aide publique au développement et de la finance, des investissements, du commerce et des exportations, de la recherche, développement et de l'innovation, du renforcement des capacités, du développement d'innovations locales durables et des transferts technologiques.

Les États et gouvernements membres de l'OIF doivent fournir un soutien technique et financier aux membres qui ont besoin de renforcer les capacités des instituts nationaux de statistiques. L'accès à des données de qualité est fondamental pour prioriser de manière adéquate les cibles des ODD. Ces données doivent être actualisées et désagrégées afin de cibler les besoins fondamentaux des populations les plus vulnérables, tout en facilitant le suivi des progrès et une meilleure prise de décisions.

Les États et gouvernements membres de l'OIF doivent tirer profit des avantages de la numérisation pour renforcer la disponibilité des données pour le suivi des ODD et l'élaboration de rapports. Les gouvernements doivent investir prioritairement dans la production de données pour faciliter la mesure des progrès afin d'aider à la prise de décisions.

Les États et gouvernements membres de la Francophonie doivent adopter des stratégies favorisant l'épanouissement des femmes et des jeunes tout en réduisant les inégalités. Il est nécessaire d'impliquer les jeunes et les femmes dans le renforcement des capacités qui touchent des enjeux fondamentaux de la mise en œuvre des ODD tels que les statistiques, l'économie verte et circulaire, le virage numérique, l'entrepreneuriat, etc.

Afin de soutenir l'ensemble de leurs actions, les États et gouvernements membres de la Francophonie sont encouragés à renforcer des partenariats durables, contextualisés.

CONCLUSION

À mi-chemin de la mise en œuvre du Programme 2030 et des ODD, le constat est sans équivoque : **très peu d'avancées ont été réalisées et il y a urgence**. La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière la fragilité du système et à quel point les populations vulnérables sont les plus impactées par les crises. Les États et gouvernements membres de la Francophonie font face à de multiples crises qui accentuent les inégalités : conflits, santé, alimentation, énergie, climat, économique, eau et autres. Les retards pris sur l'atteinte des cibles représentent d'importants défis qui nécessiteront des actions d'envergure. En tant qu'organisation internationale, l'OIF et ses membres doivent s'engager à mettre en œuvre des solutions à toutes les échelles dans un esprit collaboratif afin de favoriser la mise en œuvre des ODD et l'atteinte de leurs cibles.

Informations à retenir

Couverture moyenne des cibles des ODD pour l'ensemble des États et gouvernements membres de l'OIF

- La couverture moyenne des cibles des ODD dans les pays francophones se situe à **51,4 %**

En moyenne, les ODD les plus couverts dans les États et gouvernements membres de l'OIF sont :

- ODD 7 - Énergie avec **65 %**
- ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces avec **63 %**
- ODD 4 - Éducation de qualité avec **61 %**
- L'ODD 14 sur la vie aquatique est le moins couvert avec **31 %** mais cette donnée est fortement impactée par l'inclusion des pays sans littoral qui, majoritairement, ne considèrent pas cet ODD dans leur RNV.

Les ODD dont le pourcentage de couverture est en deçà de 50 % :

- ODD 2 (Faim zéro) et ODD 10 (Inégalités réduites) à **46 %**
- ODD 12 (Consommation et production responsables) à **43 %**
- ODD 17 (Partenariats) à **36 %**
- L'ODD 14 (Vie aquatique) est le moins couvert avec **31 %**

- La quantité moyenne de cibles touchées par les États et gouvernements membres de l'OIF est de 87 cibles (67,1 cibles opérationnelles et 19,9 cibles de mise en œuvre).

Quantité moyenne de cibles touchées en fonction du niveau de revenu :

Les États et gouvernements ayant un niveau de revenu faible touchent en moyenne plus de cibles pour les ODD 1 (Lutte contre la pauvreté), 2 (Faim zéro), 5 (Égalité des genres), 13 (Lutte aux changements climatiques) et 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

Quarante (40) bonnes pratiques recensées dans les États et gouvernements membres de la Francophonie.

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie



ifdd

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.ifdd.francophonie.org
www.francophonie.org

INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

200, Chemin Sainte-Foy bureau 1.40, Québec (Québec) G1R 1T3, Canada

T (418) 692-5727 . ifdd@francophonie.org . ifdd.francophonie.org

Tous droits réservés. © 2023 Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Le présent document et son contenu sont protégés par le droit d'auteur et, sauf indication contraire, sont la propriété exclusive de l'IFDD.

Aucune œuvre dérivée de ce document ne peut être créée, sans l'autorisation écrite de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD).